




AGEPPH

Association genevoise des Préparateurs en Pharmacie
p.a : chemin J.-E. Gottret 43
1255 Veyrier

	GRAND CONSEIL
reçu le	24 OCT. 2008

C 2707

GRAND CONSEIL	
Expédié le: 24.10.2008	Session GC: 13-14.11.2008
Président	<input checked="" type="checkbox"/> Députés (100)
Correspondance GC	<input checked="" type="checkbox"/> Bureau
Secrétariat	<input checked="" type="checkbox"/> Chefs de groupe
Commission:	
Objet: P 1661-A et R 559	
Copie à:	

Grand Conseil de Genève
A l'attention de
Mme Bolay Loly
2, rue de l'Hôtel-de-Ville
1211 Genève 3

Veyrier, le 22 octobre 2008

Madame la Présidente,

Nous prenons la liberté de vous écrire afin que vous puissiez, de par votre fonction, remercier de la part des préparateurs en pharmacie de Genève l'ensemble des Députés signataires de la résolution (R559) concernant la sauvegarde de nos emplois.

Si nous nous sommes réjouis en voyant le nombre de signatures obtenues par notre pétition, nous l'avons aussi été tout autant par le soutien massif de nos élus. Le résultat de cette résolution n'a pas aboutit selon nos espérances à Berne, mais elle a permis au Conseil d'Etat de modifier en notre faveur l'article 57 de la loi K 2.05.06, et de nous laisser continuer notre profession de la même manière qu'auparavant, pour cela nous vous en sommes reconnaissants.

En vous remerciant de bien vouloir transmettre ces remerciements à Mesdames et Messieurs les Députés, nous vous prions de recevoir, Madame la Présidente, nos respectueuses salutations.

Pour les préparatrices et les préparateurs
en pharmacie de Genève
Jean De Pascali, président de l'AGEPPH

